

## Horaire de 12 heures Impact sur la prise des congés annuels

Attention !

Dans le cadre de la mise en place d'horaires en 12 heures, il est important de ne pas placer uniquement vos congés annuels sur des jours ou des nuits de travail prévus sur le planning, mais également d'écraser un certain nombre de JNT/RP avec vos congés annuels pour ne pas voir votre solde Octime diminuer.



La raison est simple : Un jour de CA non posé réduit par anticipation votre solde annuel à hauteur de l'horaire moyen (par exemple 7h pour un 100% jour) :

→ Votre CA est donc prévu pour écraser 7h de travail

→ Si vous le posez sur une journée de 12h, votre SHAC (Solde Heure Annuel en Cours) sera réduit de -5h (12h-7h)

→ A l'inverse, si vous le posez sur un JNT/RP, votre SHAC augmentera de 7h

Il y a donc un équilibre à trouver (Cf. tableau)

L'Horaire moyen correspond à la population et à la quotité de temps de travail.

EFFECTIF DE JOUR		EFFECTIF DE NUIT	
Quotité temps de travail	Horaire moyen CA	Quotité temps de travail	Horaire moyen CA
100%	7 h00	100%	6 h30
90%	6 h18	90%	5 h51
80%	5 h36	80%	5 h12
75%	5 h15	75%	4 h52
70%	4 h54	70%	4 h33
60%	4 h12	60%	3 h54
50%	3 h30	50%	3 h15

En clair, si vous procédez de la même façon pour 25 CA, votre solde d'heures sur Octime sera impacté de :

Pour un horaire de jour de :

$$(25 \times 7 \text{ h} = 175 \text{ h}) - (25 \times 12 \text{ h} = 300 \text{ h}) = - 125 \text{ h}$$

Pour un horaire de nuit de :

$$(25 \times 6 \text{ h}30 = 162 \text{ h}30) - (25 \times 12 \text{ h} = 300 \text{ h}) = - 137 \text{ h}30$$

Vous voudrez bien trouver ci-après, deux tableaux concernant pour l'un, l'effectif de jour et pour l'autre, l'effectif de nuit sur la base de 25 CA + 2 HS + FR + HB soit, 30 jours.

## PERSONNEL DE JOUR

Quotité temps de travail	CONGES ANNUELS 2025			PERSONNEL DE JOUR		Total
	Conges annuels 25 CA + 2 HS + 1 FR + HB	Horaire moyen CA	Temps d'absence prévu... TAP (*b)	Congés annuels à poser sur des jours de travail de 12 heures	Congés annuels à écraser sur des temps libres JNT / RP	
	Nombre de jours	Selon %		Nombre de jours arrondi pour rester positif sur Octime		
100%	30	7 h00	210 h00	17	13	30
90%	30	6 h18	189 h00	15	15	30
80%	30	5 h36	168 h00	14	16	30
75%	30	5 h15	157 h30	13	17	30
70%	30	4 h54	147 h00	12	18	30
60%	30	4 h12	126 h00	10	20	30
50%	30	3 h30	105 h00	8	22	30
(b*)	TAP : accessible dans les compteurs Octime					

## PERSONNEL DE NUIT

Quotité temps de travail	CONGES ANNUELS 2025			HORAIRE NUIT 12 HEURES		TOTAL
	Conges annuels 25 CA + 2 HS + 1 FR + HB	Horaire moyen CA	Temps d'absence prévu... TAP (*b)	Congés annuels à poser sur des nuits de travail de 12 heures	Congés annuels à écraser sur des temps libres JNT / RP	
	Nombre de jours	Selon %		Nombre de jours arrondi pour rester positif sur Octime		
100%	30	6 h30	195 h00	16	14	30
90%	30	5 h51	175 h30	14	16	30
80%	30	5 h12	156 h00	13	17	30
75%	30	4 h52	146 h10	12	18	30
70%	30	4 h33	136 h30	11	19	30
60%	30	3 h54	117 h00	9	21	30
50%	30	3 h15	97 h30	8	22	30
(b*)	TAP : accessible dans les compteurs Octime					

**Nous restons bien évidemment disponibles pour tout complément d'information...**

## Retraite progressive dès 60 ans !?

### Retraite progressive dès 60 ans : une avancée... mais encore partielle !

Le gouvernement prépare un décret pour permettre aux fonctionnaires d'État de demander la retraite progressive dès 60 ans, contre 62 ans aujourd'hui.

Pour mémoire, ce dispositif de départ à 60 ans, déjà mis en place dans le secteur privé, permet de travailler à temps partiel tout en percevant une partie de sa pension.

☞ Mais attention :

Pour le moment, seuls les fonctionnaires d'État sont concernés à ce stade par un projet de décret.

L'UNSA a demandé que le projet de décret concernant les territoriaux et hospitaliers soit rédigé et présenté avec une date d'effet identique au 1er septembre.



En effet, il apparaît plus légitime et bien plus équitable que tous les versants de la fonction publique puissent bénéficier d'un droit réel à la retraite progressive dès 60 ans !